

Interpellation de M. Norré : Engager Uccle dans la lutte contre les violences et les discriminations à l'égard des femmes.

M. Norré évoque le sexisme, le harcèlement, les discriminations et violences à l'égard des femmes, qui demeurent, hélas, une réalité dans notre pays, comme l'actualité le rappelle presque quotidiennement.

La commune n'étant évidemment pas épargnée par ce fléau, le groupe socialiste a déposé un projet de motion visant à engager Uccle dans la lutte contre les violences et discriminations à l'égard des femmes.

Vu que ce projet a été accueilli favorablement par les différents groupes politiques, M. Norré espère que, lors de la prochaine séance, le Conseil communal adoptera une motion ambitieuse au terme d'un débat serein et constructif.

Le Collège a-t-il prévu une manifestation particulière à l'occasion de la journée internationale du 25 novembre 2019 consacrée à l'élimination de la violence à l'égard des femmes ?

M. Desmet précise que ce problème revêt une importance cruciale pour le groupe Ecolo. Il rappelle à cet égard l'émoi récent suscité par une publicité particulièrement odieuse qui utilisait la violence envers les femmes comme argument de vente au profit d'une marque de fast food.

Il conviendrait de mener une action transversale en ce domaine grâce à la collaboration de tous les échevinats.

Mme l'Echevine De Brouwer répond que le Collège accorde une grande attention à ce problème, et ce d'autant plus que les « féminicides » s'avèrent plus meurtriers que le terrorisme.

La Maison des Arts accueillera du 24 au 28 novembre une exposition américaine intitulée « Que portais-tu ce jour-là ? ». Son but consiste à déconstruire le mythe du viol et notamment à affirmer qu'aucun vêtement ne justifie le viol, en présentant simultanément des tenues vestimentaires et des témoignages émanant d'étudiantes américaines de l'université d'Arkansas. Le matériel de cette exposition est prêté par la Ville de Bruxelles.

Cette exposition, qui a démarré en 2014 aux Etats-Unis, constitue une belle opportunité à saisir quoique, selon Mme l'Echevine De Brouwer, elle présente l'inconvénient de ne pas aborder la problématique particulière du viol conjugal.

Les écoles secondaires et supérieures ont été invitées à participer à cette exposition, dans le cadre de laquelle une rencontre est prévue le dimanche 24 novembre avec les associations actives dans ce domaine : SOS Viol, qui dispense des conseils juridiques et psychologiques, et le centre sis au n° 320 de la rue Haute, qui est la seule structure bruxelloise apte à accomplir tout sur place en cas de viol (examen gynécologique, dépôt de plainte, suivi psychologique). L'association « Soroptimist Bruxelles » apportera également son concours.

La Maison des Arts sera éclairée en orange à l'occasion de la campagne du Secrétaire général des Nations-Unies « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ».

Mme l'Echevine De Brouwer signale également que le service du Personnel a commandé une centaine de rubans blancs afin de marquer l'engagement collectif de l'administration communale dans la lutte contre les violences envers les femmes.

M. Norré partage le point de vue de Mme l'Echevine de Brouwer sur les féminicides. Il estime que l'exposition est une belle initiative et souhaite que des rubans blancs soient aussi distribués aux conseillers communaux.